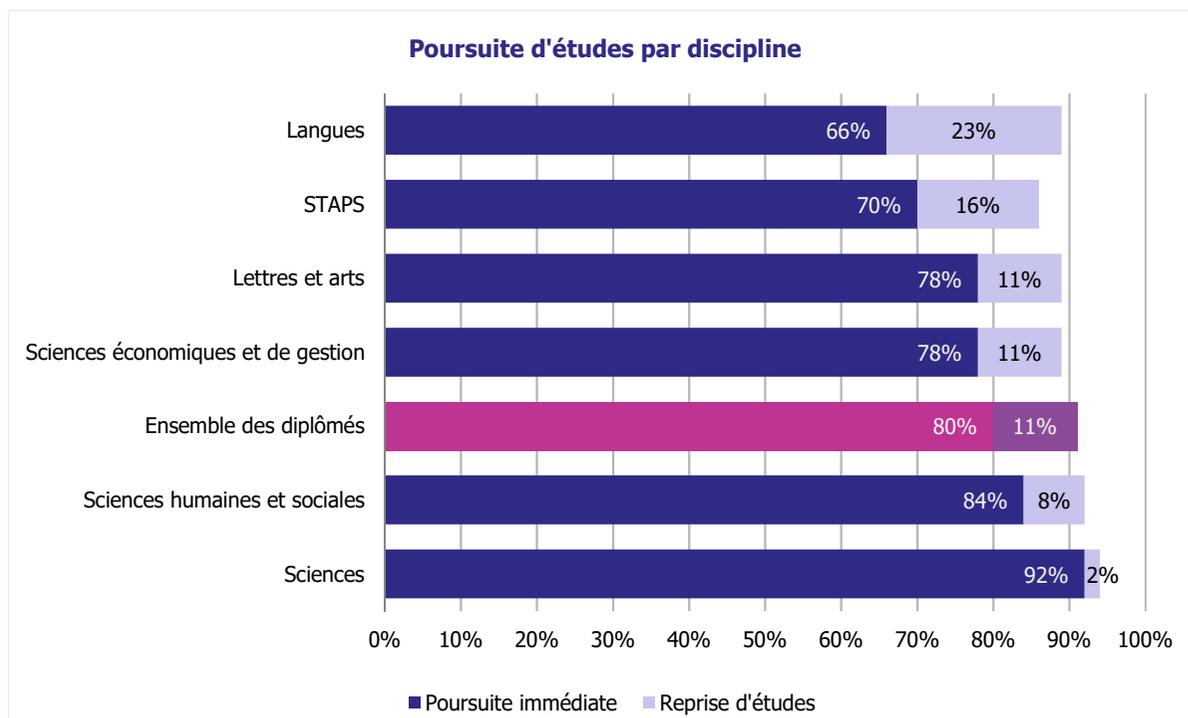
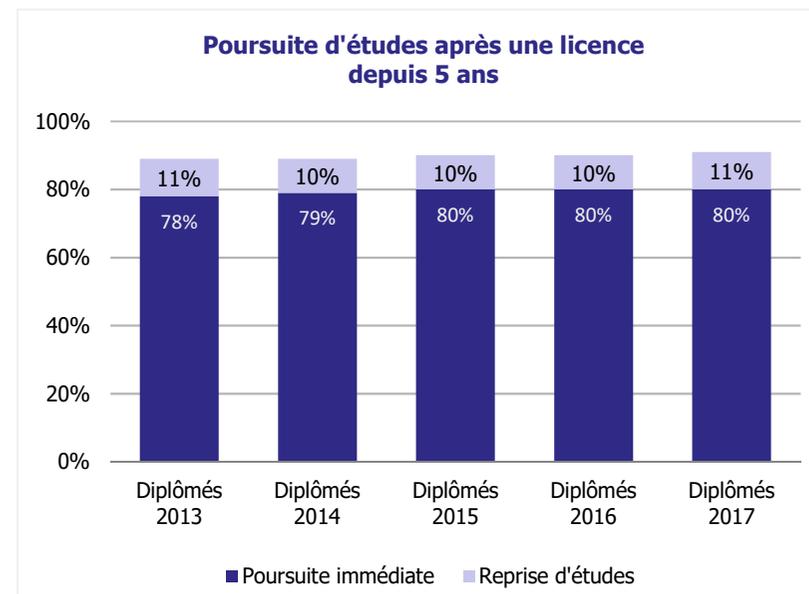


Parcours d'études après une licence



Après l'obtention d'une licence, les étudiants poursuivent très majoritairement leurs études. Huit licenciés sur dix poursuivent immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et un dixième poursuivent après une ou deux années d'interruption. Au final, seuls 9 % des licenciés arrêtent durablement leurs études.

Les diplômés des licences relevant des disciplines de sciences et de sciences humaines et sociales poursuivent massivement leurs études dans la continuité de la licence. Les licenciés de langues et de STAPS poursuivent moins souvent dans l'immédiat, mais sont fréquemment en reprise d'études. Et finalement quelle que soit la discipline, très peu de licenciés arrêtent leurs études.



Définitions

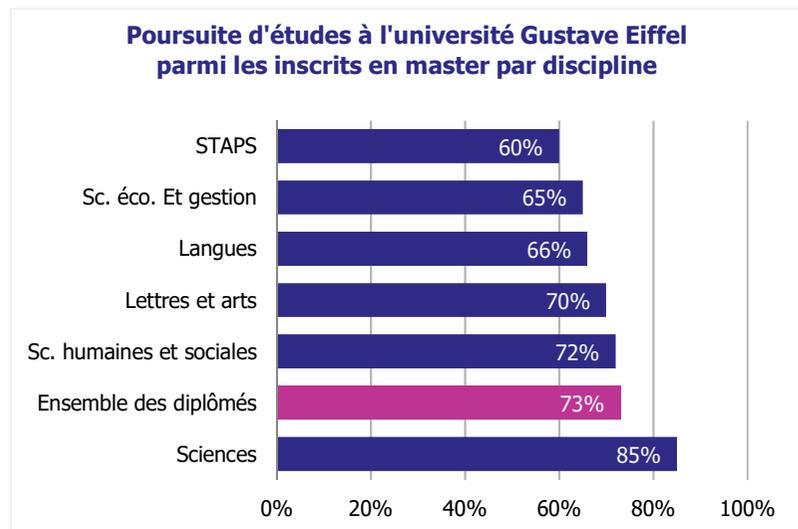
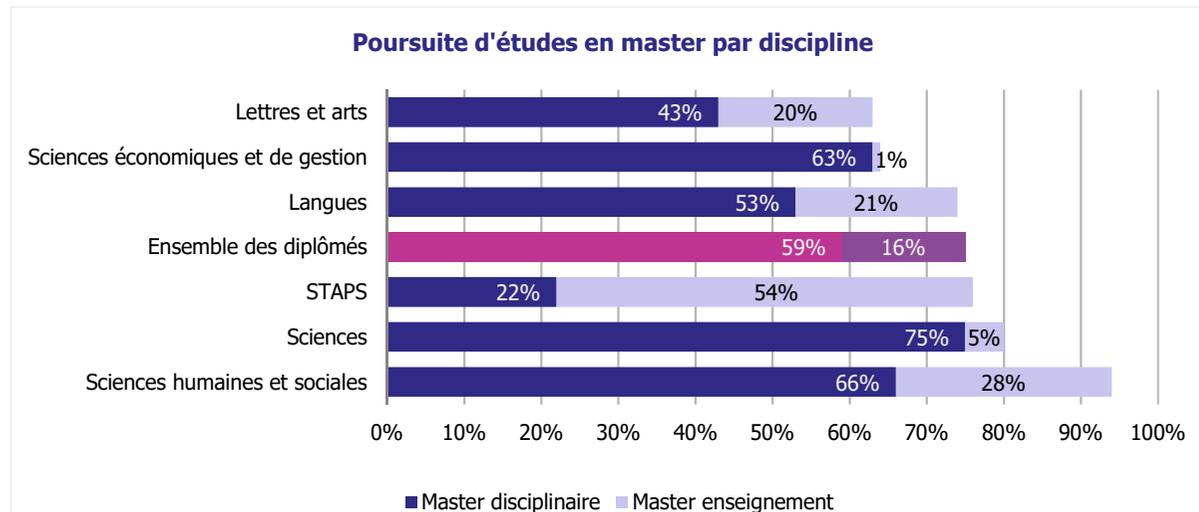
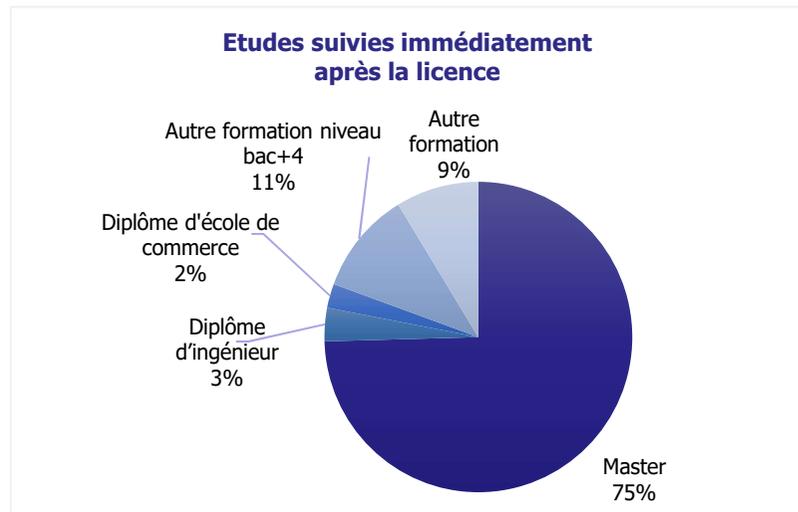
Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

Les formations après la licence



Les poursuites d'études se font principalement en master. La poursuite en école d'ingénieur est très minoritaire et concerne essentiellement des licenciés de sciences. De même, la poursuite d'études en diplôme d'école de commerce est largement concentrée sur une discipline en particulier, à savoir les sciences économiques et de gestion. Un diplômé sur dix suit une autre formation de niveau bac + 4. C'est plus souvent le cas des licenciés de sciences économiques et de gestion. Et les diplômés de lettres et arts poursuivent plus souvent que les autres dans une formation de niveau inférieur ou égal à la licence.

Quand ils poursuivent leurs études, 16 % choisissent un master des métiers de l'enseignement (MEEF) et 59 % un master disciplinaire. Parmi ces derniers, près des trois quarts sont inscrits à l'université Gustave Eiffel. La poursuite en master MEEF est plus fréquente pour les diplômés de licence relevant des disciplines de STAPS, Sciences humaines et sociales, langues et arts et lettres. A l'inverse elle est rare en sciences et en sciences économiques et de gestion. Les trois quarts des licenciés de sciences poursuivent en master disciplinaire et plus de huit sur dix suivent un master à l'université Gustave Eiffel. En revanche moins d'un quart des diplômés de STAPS choisissent ce type de formation et 60 % d'entre eux sont restés dans l'établissement de la licence.

Définitions

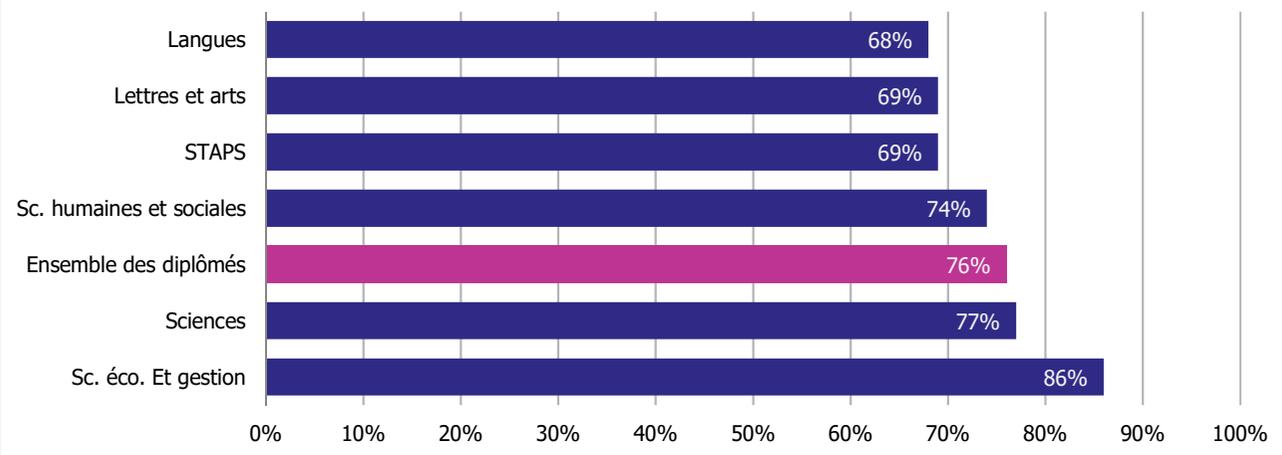
Taux de poursuite d'études en master :

Part des diplômés inscrits en master disciplinaire/enseignement parmi les diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention de la licence.

Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des diplômés de licence inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études en master disciplinaire immédiatement après la licence.

Taux de diplômés bac + 5 en deux ans



Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiate, 89 % sont inscrits dans une formation de niveau bac + 4. Et 76 % d'entre eux valident un bac + 5 l'année qui suit. La réussite est particulièrement élevée en sciences économiques et de gestion. En revanche les diplômés de lettres et arts, de langues et de STAPS valident moins souvent leur bac + 5 en deux ans. Les deux tiers d'entre eux suivent toujours une formation l'année suivante, dont 74 % en bac + 5.

L'insertion professionnelle

Diplômés 2017

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi	16 %
Taux de chômage	13 %
Taux d'emploi stable	59 %
Part des PCS cadre et profession intermédiaire	66 %

Seuls 16 % des licenciés n'ont pas validé d'autres diplômes et sont sur le marché de l'emploi trente mois après l'obtention de la licence. Cependant leur ancienneté sur le marché du travail diffère selon leur parcours. En effet la majorité d'entre eux (59 %) n'ont pas suivi de formation suite à la licence et 35 % ont suivi des études dans la continuité de leur licence. Parmi les actifs, 13 % sont en recherche d'emploi. La majorité des diplômés en emploi ont signé un contrat stable et les deux tiers occupent un poste relevant des PCS de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire.

Définitions

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 30 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de licence.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+Fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS Cadre et profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE .

Sources et méthodologie

Source :

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

diplômés de licence en 2017, hors inscrits parallèlement en école d'ingénieur, soit 1007 diplômés.

Taux de parcours connus :

87 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, et sur le marché de l'emploi à 30 mois, soit 127 diplômés.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.